

*Intervenant : Alain BRILLARD, Président de l'Université de Haute-Alsace (UHA)*

Jean-Alain HERAUD, en tant que chargé de suivi scientifique du projet, a rappelé les deux stammtischs scientifiques précédents sur l'impact économique de l'Université de Strasbourg et sur l'Observatoire Régionale de la Recherche et de l'Innovation, dont les comptes-rendus sont disponibles sur le site de l'APR ([ww.apr-strasbourg.org](http://ww.apr-strasbourg.org)) et a mis en avant la particularité de ce premier stammtisch scientifique qui correspond à une approche par un acteur.

Alain BRILLARD, président de l'UHA, nous a présenté cette jeune université créée en 1975. Elle est considérée comme une petite université car elle ne possède que 7 500 étudiants (avec une augmentation de 3% à la rentrée de septembre 2009), 500 enseignants-chercheurs, 800 vacataires et 400 personnels administratifs. Au niveau formation, elle propose une pluridisciplinarité importante sans pour autant avoir de formation de santé.

L'UHA cherche à s'intégrer dans plusieurs réseaux et au sein de son territoire. Cette notion de territoire reste, cependant, difficile à appréhender car, bien que rattachée au Haut-Rhin, elle est proche des frontières allemandes et suisses qui freinent son attractivité de l'autre côté de celles-ci. Néanmoins, elle garde une bonne attractivité inter-départementale et internationale pour ce qui est des formations type bac+5 (master).

Au delà de cette attractivité, l'UHA est née de son territoire. En effet, ce sont les industries locales et, plus généralement, l'économie liée qui, à travers des écoles d'ingénieurs et des collèges de recherches, ont provoqué la formation de l'UHA. L'UHA

souhaite donc rester ancrée sur ce territoire. Cependant, ce territoire économique est en pleine mutation. Les synergies entre l'université et son socle économique sont donc complexe à maintenir car, d'une part, l'évolution du territoire est incertaine et subit l'influence non-négligeable de Bâle, d'autre part, l'évolution des formations ne peut pas se baser sur un adéquationnisme pur car les métiers évoluent plus rapidement que ne se termine une formation dans certaines branches. Il est donc nécessaire de développer des diplômes à multiples compétences grâce à des interactions entre les différentes composantes et de ressentir le devenir possible du territoire (actuellement porté par l'Euro-airport) afin d'anticiper les besoins à venir malgré l'incertitude de ces choix.

Pour anticiper ces évolutions, l'UHA essaye d'être le plus possible à l'écoute de son territoire à travers, entre autre, les contacts liés aux stages.

L'UHA reste, malgré son autonomie, fortement dépendante de l'Etat (73% du budget). Elle développe une activité contractuelle, déjà importante, mais son territoire y est peu favorable. En effet, il n'existe dans le sud de l'Alsace, que peu de centres de recherche et développement ou de centres décisionnels de grandes entreprises. Le tissu économique étant constitué essentiellement de PME/PMI, il est nécessaire de développer des pôles et clusters afin d'améliorer les liens entre entreprises et université.

L'UHA cherche également à développer des connexions importantes avec les autres pôles de l'enseignement supérieur. Tout d'abord, il existe de nombreuses collaborations actuellement avec l'Université de Strasbourg que ce soit au niveau des laboratoires ou au niveau des formations. Il reste, malgré tout, un frein culturel lié aux animosités entre Mulhouse, Strasbourg et Colmar.

La problématique liée au PRES<sup>1</sup> est actuellement très vivace en Alsace. Il est intéressant de noter que la forme juridique peut autant être un PRES qu'un cluster. Cependant, les habitudes et la maîtrise juridique vont, sans doute, pousser le ministère à préférer le PRES. Au delà de la forme, il est important de répondre à divers questions liées à ce regroupement :

- Quelles missions ? Celles-ci restent encore à définir.
- Quand ? 2012 est un objectif, cependant, le délais semble court.

---

<sup>1</sup> PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

- Quel nom ?
  - Université de Strasbourg n'obtiendrait pas le consentement général ;
  - Université d'Alsace imposerait un nouveau changement de nom à l'Université de Strasbourg ce qui serait problématique;
  - Université de Strasbourg – Mulhouse - Colmar serait un peu complexe.

Un des avantages pour les deux universités actuelles est la quasi-absence de doublon dans leur formation : celles-ci se complètent sans se superposer. Il est donc intéressant d'augmenter progressivement les collaborations afin de créer une dynamique d'enseignement supérieur pour la région Alsace à partir de la base et non de la direction.

Au delà de l'Université de Strasbourg, l'UHA fait parti d'un groupement transfrontalier d'universités nommé Eucor dont M. BRILLARD est le président pour l'année 2010. Le but d'Eucor n'est pas d'augmenter la taille des entités en les associant afin d'augmenter leur visibilité mais d'améliorer le réseau inter-universitaire afin d'améliorer la qualité des recherches et d'amplifier la visibilité de ces recherches. Les freins pour Eucor sont nombreux :

- 3 pays dont 1 hors Union Européenne : France, Allemagne et Suisse ;
- 2 langues : le français et l'allemand ;
- des calendriers universitaires différents ;
- des transports couteux et peu développés sur l'axe Est-Ouest.

Afin de surmonter ces problèmes pour, entre autre, augmenter la mobilité des doctorants, il est nécessaire de développer des projets de recherches partagés et de s'associer avec des partenaires adaptés. Au-delà de ces deux points, il faut réussir à attirer des étudiants ayant une bonne connaissance de l'allemand et du français dans des formation de qualité de part et d'autre de Rhin.

L'UHA a également quelques relations avec l'Université de Technologie de Belfort - Montbéliard. Cependant, vu, d'une part, le peu de relations entretenues et d'autre part, la complexité des projets inter-académiques, il est peu probable que l'UHA développe d'avantage cette synergie à travers un PRES ou équivalent avec l'Université de Technologie de Belfort - Montbéliard.

La recherche est un des points essentiels pour l'UHA. Cependant, pour Alain BRILLARD, la recherche doit rester dans les laboratoires. Comme l'a précisé Jean-Alain HERAUD, "une bonne recherche théorique vaut mieux qu'une mauvaise recherche appliquée". Cette description définit ce qu'entend Alain BRILLARD de la place des chercheurs. En effet, dans les laboratoires, les chercheurs doivent créer, inventer et découvrir. L'ensemble de ces travaux interagissent avec le volet "enseignement" des chercheurs. Pour ancrer ces découvertes dans le monde économique, l'Université doit mettre en place un certain nombre d'outils pour identifier les découvertes innovatrices, les valoriser et les traduire en innovations pour les transmettre aux entreprises. Ces divers outils de l'Université doivent être locaux et spécialisés afin de connaître le tissu économique dans lequel l'Université souhaite s'implanter. Il peut s'agir d'organismes clairement identifiés comme la Maison de l'Innovation et des Entreprises qui se développe actuellement ou d'actions incitatives telles que les bourses CIFRE<sup>2</sup> ou la mise à disposition de chercheurs en entreprises qui permettent à ces chercheurs de se spécialiser dans la "traduction" des découvertes en innovations. Cependant, les chercheurs actuels n'étant évalués que sur leurs publications, peu de chercheurs seront intéressés par la "traduction" et donc, il est nécessaire de faire évoluer cette notation vers un système intégrant publications et innovations.

Dans le contexte actuel de mutations, de nombreuses évolutions sont à prévoir mais peu sont anticipables. Ainsi, l'UHA ne peut actuellement pas se positionner dans le cadre du grand emprunt car peu d'informations sont disponibles. Il est, cependant, évident que l'UHA ne sera pas parmi les 10 campus d'excellence. Mais, elle espère pouvoir placer certaines de ces formations de pointe en partenariat avec d'autre campus. Au-delà de ces 10 dotations, il existe d'autres catégories pour lesquelles l'UHA pourraient envisager d'avoir une aide.

La LRU<sup>3</sup> est également un axe de travail pour l'UHA. En effet, celle-ci est automne depuis début 2009 mais cette autonomie n'est pas encore optimisée. En effet, un jeu sur les marges était prévu afin d'améliorer son ancrage sur le territoire par une augmentation de certains salaires ou du nombre de salariés. Mais, les marges n'ont pas permis une évolution satisfaisante. Au delà de cette démarche, Un contrat "Objectifs-Moyens" est mis

---

<sup>2</sup> CIFRE : conventions industrielles de formation par la recherche

<sup>3</sup> LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités

en place avec l'ensemble des composantes de l'UHA afin de développer certains axes spécifiques aux composantes et une gouvernance de la part de celles-ci.

Enfin, un dernier point fut abordé concernant l'UHA : il s'agit de la formation continue. D'une part, bien que la VAE<sup>4</sup> soit harmonisée avec l'Université de Strasbourg, elle ne rencontre pas un franc succès. D'autre part, la formation continue classique est importante pour l'UHA car elle permet de renforcer ce lien important avec son territoire grâce à une écoute plus facile et une veille sur les métiers. Cependant, ce système de formation continue est en pleine mutation en essayant de coupler les diverses compétences des différentes composantes.

L'accessibilité à celles-ci, malgré une ouverture tardive des locaux posant des problèmes de sécurité, et des cours les samedis matins, est encore complexe. Il fut privilégié pendant un temps les formations à distances mais, dans ce type de formation, il est malgré tout nécessaire de regrouper occasionnellement les différents participants ce qui pose un problème de fréquence et de rentabilité. La solution la plus courante à l'heure actuelle est la mise à disposition de l'employé par l'entreprise dans un cursus de formation initiale.

*Rédaction :*  
*Julie VERGOZ*  
*18/02/2010*

---

<sup>4</sup> VAE : Valorisation des Acquis de l'Expérience